

## Licenciement économique suite à liquidation judiciaire

Par mickael, le 17/09/2008 à 13:05

Mon entreprise est en liquidation judiciaire. Mon licenciement économique se prononcera mais je ne sais pas quand. Est-ce que je peux travailler en période d'essai en attendant la décision du tribunal de commerce concernant mon licenciement économique ?